



Communiqué de presse

Information réglementée
21 mai 2013

Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

Notifications de participations importantes

Malines, le 21 mai 2013 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, conformément à l’article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 17 mai 2013, la Société a reçu deux déclarations de transparence de la part de Norges Bank. La première déclaration, datée le 6 mai 2013, indique que Norges Bank détenait 1.984.208 actions de la Société à la date de 3 mai 2013, soit 1,73% du total des actions émises par la Société, ainsi que 3.000.000 actions de la Société en prêt, que Norges Bank peut rappeler à tout moment.

La seconde déclaration, datée le 17 mai 2013, indique que Norges Bank détenait 3.531.612 actions de la Société à la date de 14 mai 2013, soit 3,08% du total des actions émises par la Société. En plus, Norges Bank détient 1.765.475 actions de la Société en prêt, qu’elle peut rappeler à tout moment. Si Norges Bank devait exercer ce droit de rappel ou si la durée du prêt devait expirer, Norges Bank détiendrait alors 5.297.087 actions, soit 4,61 % du total des actions émises par la Société.

Le texte intégral de ces déclarations est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds du total de droit de vote existant mentionnés ci-dessous nécessite une déclaration à Telenet et à l’Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web <http://investors.telenet.be>.

Contacts

Investor Relations:

Vincent Bruyneel
SVP Strategy, Investor Relations & Corp. Comm.
vincent.bruyneel@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 335 696

Rob Goyens
Director Investor Relations & Strategic Planning
rob.goyens@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 333 054

Juridique:

Dieter Nieuwdorp
VP Corporate Counsel – Legal
dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 58 62

Presse: Stefan Coenjaerts
Corporate Communications
stefan.coenjaerts@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 55 44

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D’autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières,

peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2012 est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).